



LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Colligite fragmenta ne pereant.  
Joan VI. 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface  
Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg  
Publiées à Saint-Boniface, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Joseph TURNER, Prés.

J.-R. TURNER, Vice-Prés.

Harold TURNER, Sec.-Trés.

THE  
**STANDARD PLUMBING AND HEATING**  
COMPANY, LIMITED

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation  
Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz,  
de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix sur demande

Téléphone 21 437 -- Résidence 47 890

290-292, Ave Graham, Ed. Columbus

Winnipeg

The Cusson Lumber Company, Limited

MARCHANDS DE TOUTES SORTES DE MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION

Dépositaires des fameux produits de peinture,  
verniss, etc., marque "VILLE CATHEDRALE"  
Dessinateurs et fabricants d'AMEUBLEMENTS  
D'EGLISES.

Angle Des Meurons et Provencher

Saint-Boniface

The **JOBIN MARRIN** CO.,  
Limited

EPICIERI EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents  
spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits  
Charbonneau. Attention spéciale donnée aux corres-  
pondances françaises.

Magasin et Bureaux—

158 EST, rue MARKET

WINNIPEG

## La bonne voie...

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages: il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la—

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve - - \$ 11,000,000  
Actif - - - - - \$148,702,000

Succursale de St-Boniface

J.-H.-N. Léveillé, gérant

*Notre personnel est à vos ordres.*

LUNETTES

PLUMES-RESERVOIRS

FOWLER OPTICAL CO.  
LTD.



294 CARLTON ST.  
NEXT TO FREE PRESS

KODAKS

TEL.: 26 411

**VOUS TROUVEREZ  
AU MAGASIN**



# ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: **La Bonne marchandise à un prix raisonnable.**

Poêles, Ustensiles de cuisine émaillés; Argenterie, Cou-tellerie; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V.-J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Téléphone: 84 620

ANGLE MAIN & BANNATYNE

WINNIPEG

# LE JUNIORAT

Saint-Boniface, Man.

---

Collège apostolique des Missionnaires Oblats  
de Marie Immaculée

---

*Pour tous renseignements adressez-vous au*

**REVEREND PERE SUPERIEUR**

122 avenue Provencher

Saint-Boniface, Man.

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

---

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

---

VOL. XXVII

SEPTEMBRE 1928

No 9

---

SOMMAIRE:—Le quatrième centenaire des Frères Mineurs Capucins — Les prières imposées par Léon XIII après les messes basses — Graves paroles de S. S. Pie XI — Tous missionnaires — L'acte d'amour de Dieu — La croix au pôle nord — Le signe de croix de Bernadette — La mission de Flin-Flon — La dévotion à saint Antoine au Canada — Prière en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne des Missions — Le grand pèlerinage du 3 juin à Wakaw — La première messe au Canada — Conversion et confession — L'aide aux missions — Mon servent de messe — Lettre du Manitoba — A propos de bénédictions — Le drapeau national des Canadiens français — Bibliographie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

---

## LE QUATRIEME CENTENAIRE.

### DES FRERES MINEURS CAPUCINS

---

A l'occasion du quatrième centenaire de l'approbation de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, le Souverain Pontife a daigné adresser une lettre de félicitations au ministre général, le Rme P. Melchior de Benisa.

C'est à bon droit que l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, que vous gouvernez avec tant de sagesse, se réjouit en ce quatrième centenaire de son heureuse fondation.

Lorsque, en effet, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, quelques fils de saint François, qui désiraient suivre de plus près les pas de leur Père et législateur, eurent établi cette célèbre famille religieuse, les Capucins inaugurèrent avec un tel élan une vie franciscaine plus austère et pleine de ferveur qu'ils ont hautement mérité de l'Eglise et de la société.

Aussi bien personne n'ignore quel fut le fruit de l'ardeur apostolique et du zèle de ces Franciscaïns éminents. De la grande famille des Frères Mineurs, comme d'un bel arbre, naquit un jeune rejeton qui, grandissant peu à peu, devint un nouvel arbre aux puissantes frondaisons. C'est ainsi qu'en peu de temps le nombre des Capucins s'accrut d'une manière prodigieuse, sous la bénédiction de Dieu, aussi bien en Italie qu'en France, en Allemagne et dans les autres pays de l'Europe.

En se répandant par le monde, ces nouveaux religieux n'avaient pas pour seul but de s'entraîner mutuellement vers les sommets de la perfection. Mus par la charité, ils portaient encore

le réconfort surnaturel aux mourants et par la forme populaire de leur prédication, ils enseignaient à tous la vérité catholique.

L'histoire nous apprend quelle activité déployèrent les Frères dans les hôpitaux, les prisons, au milieu des calamités de tout genre pour remplir toutes les tâches qui s'offraient à leur dévouement. Entre autres fléaux, on se souvient des terribles épidémies de peste qui désolèrent Milan, en 1576, au temps de saint Charles Borromée, puis en 1630, et Marseille, en 1720. Les Capucins se multiplièrent au chevet des moribonds, et nombreux furent ceux qui succombèrent victimes de leur charité.

Ce fut encore une tradition chez eux de se dévouer au service des armées de terre et de mer. On les vit au combat naval de Lépante, et à la bataille d'Albe-Royale brilla le magnifique courage de saint Laurent de Brindes comme sous les murs de Vienne celui de Marc d'Aviano.

Mais c'est par-dessus tout à la prédication de la parole divine et à la conversion des hérétiques que, selon les vœux du Concile de Trente, les Capucins s'adonnèrent. Dans ce même but ils instituent l'adoration des Quarante-Heures et établissent des Confréries de la Passion en divers lieux. Ils se font les promoteurs des missions populaires, et c'est dans ce champ d'action que se font surtout admirer saint Joseph de Léonisse et le bienheureux Diégo de Cadix. D'ailleurs tous les prédicateurs de l'Ordre, suivant le thème de la Règle de saint François, traitent d'une parole vigoureuse "des vices et des vertus, de la peine et de la gloire, pour l'utilité et l'instruction du peuple chrétien."

Pour ce qui est des Missions étrangères, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les Frères Mineurs Capucins gagnèrent les plages les plus lointaines de l'Afrique pour y porter la lumière de l'Évangile et racheter les captifs. Quelques-uns en furent justement loués par Sixte-Quint. Ils visitèrent pareillement maintes autres régions d'Asie, d'Europe et d'Amérique pour y développer les missions catholiques. Dans ce labeur apostolique un courage que rien ne pouvait vaincre leur faisait surmonter les dangers et les difficultés de toutes sortes et les tenait toujours prêts à s'offrir au péril même de leur vie. C'est ainsi que saint Fidèle de Sigmaringen, les bienheureux Agathange de Vendôme, Casien de Nantes et d'autres en grand nombre versèrent leur sang pour le nom du Christ. Et, à cette occasion, Nous ne pouvons passer sous silence le nom du valeureux Guillaume Massaia qui, récemment encore, opérait dans l'Afrique centrale de telles œuvres de religion et de charité, que son souvenir demeure chez tous en bénédiction.

Du simple résumé que Nous venons d'esquisser, il apparaît clairement quels sont les éclatants mérites de votre Ordre. Aussi, ne sommes-Nous pas étonnés que Nos prédécesseurs aient eu

l'occasion de lui montrer leur bienveillance et de l'honorer de leurs éloges mérités.

Quant à Nous, non moins qu'eux, Nous vous témoignons une tout paternelle affection et rendons grâces avec vous à Dieu des bienfaits reçus. En vous offrant Nos plus vives félicitations à l'occasion d'un si heureux événement, Nous formons surtout le voeu que, puisant dans cette séculaire commémoration une nouvelle ferveur, vous gardiez toujours intact le cachet distinctif de votre Ordre : une imitation plus stricte du séraphique Père saint François.

A cette fin, Nous implorons les secours opportuns de la divine bonté ; cependant, qu'en gage de ses faveurs et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout coeur, à vous, cher Fils et à chacun de vos sujets, la Bénédiction apostolique.



### LES PRIERES IMPOSEES PAR LEON XIII APRES LES MESSES BASSES

Ces prières comprennent, comme chacun sait, trois "Ave", le "Salve", le verset, deux oraisons, et l'on y ajoute les trois invocations au Sacré-Coeur.

En tenant compte des décrets parus successivement à ce sujet, la revue "Resena ecclesiastica" de Barcelone en résume ainsi l'usage :

a) Ces prières doivent être omises :

1. Après toutes les messes solennelles ou chantées (conventuelles ou non.)
2. Après toutes les messes conventuelles (chantées ou basses).
3. Après la messe votive du Sacré-Coeur concédée par les rubriques pour le premier vendredi du mois.

b) Ces prières peuvent être omises :

1. Si la messe, quoique basse, est entourée d'une certaine solennité, par exemple : Première Communion, Communion générale, Messe de Mariage, Messe à l'occasion d'une Ordination, d'une Confirmation.
2. Si la messe est suivie aussitôt d'une autre fonction sacrée ou d'un exercice pieux, sans que le prêtre quitte l'autel, (excepté les cas prévus en c.)

c) Ces prières ne peuvent pas être omises :

1. Si la messe est suivie de la distribution de la Communion. Cette distribution n'aura donc lieu qu'après les prières.
2. Dans les chapelles de couvents, si la communauté (et

non le prêtre fait aussitôt un autre exercice pieux (méditer, assister à une autre messe). Le prêtre dit alors ces prières à voix modérée, avec son seul servant.



### GRAVES PAROLES DE S. S. PIE XI

Sa Sainteté Pie XI, toujours préoccupé de l'immoralité des modes actuelles, prononça récemment les graves paroles suivantes :

“Les femmes des premiers âges de la chrétienté que l'on entraînait dans les arènes à Rome pour les livrer aux bêtes féroces, se préoccupaient plus de couvrir leur nudité que de sauver leur vie. La religion catholique avait transformé les femmes païennes tellement convaincues, que celles-ci avaient pour première préoccupation la modestie, malgré les frayeurs d'une horrible mort.”



### TOUS MISSIONNAIRES

La prière est le premier moyen que le Souverain Pontife indique pour aller au secours des Missions.

La prière, en effet, est une des grandes forces du monde surnaturel, c'est le moyen par excellence d'apostolat. Impossible de provoquer des conversions sans le secours de Dieu, sans sa grâce. Or, la grâce s'obtient par la prière. Aussi, Sa Sainteté Pie XI, après avoir réclamé de l'épiscopat une prière fréquente et habituelle, ajoute-t-il : “Les hérauts de l'Évangile ont beau travailler à amener les païens à la religion catholique, verser leurs sueurs et même leur sang; ils ont beau employer toute l'industrie, toute l'habileté, tous les moyens humains; ils n'aboutiront à rien, tout tombera dans le vide, si la grâce de Dieu ne touche le cœur des infidèles, ne l'amollit et ne l'attire à lui.”



### L'ACTE D'AMOUR DE DIEU

“Je voudrais parcourir le monde entier et prêcher partout l'acte d'amour de Dieu”, disait le cardinal Franzelin.

L'acte d'amour de Dieu constitue le grand exercice de piété. C'est par lui que nous satisfaisons au premier commandement : “Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toute ton âme, de toutes tes forces.”

Il est d'un très puissant secours pour vaincre les tentations; il diminue les peines du purgatoire, il maintient l'âme dans la ferveur et est à la base de tous les mérites.

Mais beaucoup de pécheurs ignorent qu'il est aussi le moyen

providentiel donné à l'homme pour se réconcilier immédiatement avec Dieu, même avant la confession.

Un seul acte d'amour parfait, c'est-à-dire d'amour désintéressé, suffit à effacer aussitôt les fautes les plus graves. Effacées, elles n'existent plus; et si elles doivent être ensuite soumises au sacrement de Pénitence, ce n'est pas qu'elles revivent à ce moment. Ce que Dieu a pardonné un jour, il l'a pardonné pour toujours. Le refus d'accuser des péchés pardonnés avant la confession, en vertu d'un acte de contrition parfaite, constitue un nouveau péché.

Les jansénistes ont laissé entendre qu'il était très difficile, presque impossible, de faire cet acte de contrition parfaite. Et sous cette impression, trop de catholiques, trop de jeunes gens négligent encore ce procédé si facile, si conforme à la bonté divine, de rentrer en grâce avec Dieu et d'échapper à la damnation.

Oublions-nous que depuis le péché originel jusqu'à la venue de Notre-Seigneur ce fut le seul moyen offert aux hommes de se réconcilier avec le ciel? Que de nos jours encore les juifs, les païens, les hérétiques privés de prêtres ordonnés valablement doivent s'en contenter?

Dieu ne veut pourtant pas la perte éternelle d'aucune âme. A chacune il présente une possibilité de salut.

On ne peut pas toujours recourir aux sacrements. Mais, même au lit de mort, surpris par un accident, quel homme est incapable de jeter vers son Père du ciel un cri d'amour? Et pour cela il suffit d'un instant: "Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et que le péché vous déplaît." Aussitôt, Dieu revient vers l'âme infidèle, la purifie de ses fautes et l'investit de nouveau de la grâce, c'est-à-dire de sainteté.

\* \* \*

Les actes d'amour de Dieu doivent être renouvelés le plus souvent possible, tout au cours de la vie: au milieu du travail, à l'heure du repos, en voyage, dans la douleur, dans la joie, à propos de tout, toujours, partout.

Quoi, du reste, de plus facile, et même de plus doux! Et quel trésor amassé pour le ciel!

Apprenons donc aux petits enfants à faire ainsi souvent des actes d'amour. Aux heures de sécheresse, comme à celles de ferveur, répétons nous-mêmes: "Mon Dieu, je vous aime."

Il ne s'agit pas d'éprouver dans notre âme une émotion sensible. Il suffit que nous soyons décidés à garder la loi divine, prêts à ajouter de temps en temps aux sacrifices nécessaires quelques renoncements qui ne s'imposent pas.

Parfois, notre pauvre coeur souffrira. Mais l'amour aide à triompher de tout. "Aime, et fais ce que tu veux", écrivait saint Augustin : qui veut plaire à Dieu ne risque pas de l'offenser.

D'ailleurs, l'amour est généreux. Il accepte la vie, la mort, avec une entière soumission au bon plaisir de Dieu. Il obtient ainsi l'exemption de toutes ses dettes.

La célèbre indulgence plénière accordée aux âmes qui, sur les suggestions du saint pape Pie X, acquiescent à l'avance et de plein gré au genre de mort qu'il plaira à Dieu, avec toutes ses circonstances de peines, de souffrances et d'angoisses, en est un exemple caractéristique.

\* \* \*

Dans la sainte Eglise, tout est fondé sur la charité. Dans la religion de Jésus-Christ, tout appartient à l'amour. A l'amour descendu de Dieu vers l'homme doit répondre un amour qui remonte de l'homme à Dieu.

Voilà "l'unique nécessaire" dont parlait Notre-Seigneur, le "royaume de Dieu" qu'il faut chercher tout d'abord et dont la présence amène à sa suite tous les bienfaits.

En propageant autour de nous la pratique des actes d'amour de Dieu, nous diminuons sur la terre le nombre des pécheurs, nous multiplions celui des âmes en état de grâce, nous préparons à la fois des convertis et des saints.



### LA CROIX AU POLE NORD

Nous avons raconté dans notre livraison de juin comment le général Nobile avait laissé tomber au pôle Nord la croix que lui avait confiée à cette intention le Souverain Pontife. Nous empruntons à la revue "Rome" l'appréciation suivante des événements qui suivirent ce geste glorieux :

"Hélas ! cette période de gloire fut suivie d'une autre d'angoisse et de deuils. La "Città-di-Milano" et les postes de réception de radiophonie cessèrent quelques jours après de recevoir des nouvelles de l'aréonef partie en exploration.

"Le 31 mai, à l'occasion de son soixante et onzième anniversaire, le Pape recevait un message envoyé de Kingsbay par le P. Gianfranceschi, adressant ses vœux au Saint-Père et exprimant sa confiance pour le sort du général Nobile et de ses compagnons. Le Pape lui fit répondre en manifestant toute sa sollicitude.

"Plusieurs jours passèrent, et peu à peu se répandirent dans le public ému une série de tristes nouvelles : "l'Italia" perdant sa nacelle qui venait s'abîmer sur les glaces, le dirigeable reprenant son vol pour être détruit quelques instants après; les

explorateurs partagés en plusieurs groupes, incapables de se rejoindre et implorant du secours; diverses nations rivalisant pour aider ces malheureux dont quelques-uns ne devaient pas revenir, et plusieurs des sauveteurs disparaissant pour toujours.

“C'est de cette manière dramatique qu'a pris fin l'épopée de “l'Italia.” Il semble que le Maître du monde ait voulu rappeler à l'homme, souvent trop pressé de l'oublier, que celui-ci reste bien petit, malgré ses découvertes, en face de l'infini.

“Il n'en reste pas moins que le général Humbert Nobile, catholique convaincu, a écrit une belle page, très douloureuse sans doute, mais glorieuse aussi, en raison des sentiments religieux, moraux et patriotiques qui l'incitèrent à aller planter hardiment, à l'un des pôles, la croix de Jésus-Christ, Roi et dominateur des nations.”



### LE SIGNE DE CROIX DE BERNADETTE

Le catéchisme recommande au chrétien de faire souvent et de bien faire le signe de la croix. Ce fut la leçon de la Sainte Vierge à Bernadette lors de la première Apparition du 11 février 1858; elle lui apprit à bien faire le signe de la croix.

“D'où vient que vous faites si bien le signe de la croix ?” demandait-on un jour à Bernadette. Et la pieuse enfant de répondre : “Je ne sais comment je le fais, je fais comme je le vois faire à la Dame.” Elle le faisait d'abord trop vite, aussi le 11 février elle ne put tracer sur elle le signe de la croix qu'en suivant le mouvement de la Dame. Et depuis, la manière dont Bernadette faisait le signe de la croix touchait profondément; les spectateurs disaient : “On voit bien que la Sainte Vierge le lui a enseigné.” Quand elle se signait, il y avait dans son attitude, dans l'ampleur de son geste, quelque chose d'élevé, de surhumain, qu'on ne savait comment expliquer.

Le 23 février, un témoin des Apparitions déclarait : “Si l'on fait au ciel des signes de croix, ils ne peuvent être faits que comme les fait Bernadette.”



### LA MISSION DE FLIN-FLON

On connaît les importants travaux commencés à une centaine de milles au nord de la ville épiscopale de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, pour l'exploitation de mines contenant divers métaux. Un chemin de fer, allant du Pas à Flin-Flon, est en construction et sera bientôt terminé. Plus de deux mille hommes sont déjà employés aux travaux de la région. Une mission catholique est en voie de for-

mation. Elle est confiée à M. l'abbé Rodrigue Lussier, ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe et fondateur de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc de Toronto. Après avoir consacré huit années à cette fondation, le dévoué prêtre a offert ses services pour la fondation de la mission de Flin-Flon. Ils ont été acceptés avec empressement, ainsi que l'Association Ste Jeanne d'Arc de bienfaiteurs que le fondateur avait formée pour l'aider dans l'oeuvre de la paroisse canadienne-française de Toronto. Voici la belle lettre que lui a adressée la vaillant vicaire apostolique du Keewatin, toujours si zélé à promouvoir les oeuvres multiples de son immense vicariat, qui se développe d'une manière consolante :

Cher Monsieur l'abbé R. Lussier,

Votre venue dans mon vicariat, avec votre oeuvre : l'association Ste Jeanne d'Arc, m'apparaît comme un don de la bonne Providence. Nos revenus sont très limités et nos besoins immenses. Tout en étant missionnaires des sauvages, nous sommes les pionniers de la civilisation que nous voulons solidement implanter dans le nord comme l'ont fait nos ancêtres dans les plus vieilles parties du pays. Notre hôpital que les Soeurs Grises de St-Hyacinthe construisent à Le Pas, au prix de \$300,000, est une institution demandée de toute la population du nord. La région de Flin-Flon demande aussi beaucoup d'organisation. Où prendre les fonds nécessaires ?

Puisse votre association nous apporter la rosée qui fait germer les semences et les fait croître jusqu'à maturité.

Je bénis les personnes généreuses qui nous aideront par leurs aumônes, leur travail ou leurs prières.

En ce jour de la St-Barthélemi, 24 août 1928.

Le Pas,

† O. CHARLEBOIS, O. M. I.,

Manitoba.

Vic. Apost. du Keewatin.



## LA DEVOTION A S. ANTOINE AU CANADA

*D'un sermon de Mgr L. Lindsay, à l'occasion de la bénédiction d'une statue à saint Antoine de Padoue à Québec le 13 juin 1896.*

Le réveil de la dévotion à saint Antoine de Padoue n'a pas étonné ni pris au dépourvu notre peuple catholique de Québec. Car il était habitué dès l'origine à tous les cultes les plus chers au coeur de l'Eglise; terre privilégiée, vraie pépinière où avaient germé, avec le sang des martyrs, les semences de foi et de piété, qu'aujourd'hui les successeurs de Pierre font ressusciter pour ranimer la foi languissante des peuples chrétiens. En effet, les premiers missionnaires de la Nouvelle-France n'avaient-ils pas préludé au Patronage de saint Joseph, naguère proclamé par

Pie IX, d'illustre et sainte mémoire, en choisissant le Patriarche de Nazareth pour premier Patron du Canada ? Le Vénérable François de Laval, suivant en cela l'initiative des Missionnaires Jésuites, dédiait sa Cathédrale à l'Immaculée Conception, deux siècles avant la proclamation de ce dogme consolant. Le Père Chaumonot érigeait à Québec la confrérie de la Sainte Famille, que le Pape Léon XIII a depuis étendue à toutes les familles de l'univers catholique. Marie de l'Incarnation adressait au Sacré Coeur de Jésus des invocations brûlantes d'amour, cinquante ans avant que Notre-Seigneur eût daigné apparaître à la Bse Marguerite-Marie. Et voici que, aujourd'hui, on constate que la dévotion envers le grand Thaumaturge de Padoue est florissante depuis longtemps dans notre bonne ville. Evidemment il n'y a rien de nouveau sous le soleil de la foi, comme sous le soleil de la nature, et notre ville privilégiée a eu, dès l'origine, une large part de ses rayons bienfaisants.



### PRIERE EN L'HONNEUR DE SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS PATRONNE DES MISSIONS

O Dieu qui avez inspiré à votre Eglise de proclamer Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus Patronne des Missions du monde entier, exaucez maintenant les brûlants désirs de cette Vierge apostolique.

Souvenez-vous, Seigneur, qu'elle voulait "planter votre croix glorieuse et annoncer l'Évangile sur tous les rivages, jusqu'à la fin des temps", et donnez-lui de réaliser magnifiquement sa promesse "d'aider les prêtres, les missionnaires, toute l'Eglise."

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Patronne des Missions et Soeur des Missionnaires, priez pour nous !



### LE GRAND PELERINAGE DU 3 JUIN A WAKAW

(Des "Annales de Sainte Thérèse de Lisieux.")

Sous l'impulsion du même courant invisible, le miracle de Lisieux se reproduit à Wakaw, Sask., diocèse de Prince-Albert et Saskatoon. Il y a seulement quarante ans, qui parlait de Lisieux ? Il y a quatre ans, qui connaissait Wakaw ? Un même instrument des faveurs célestes, la si attrayante et si puissante petite Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, est à l'oeuvre dans les deux localités. Elle laisse tomber sur ses fidèles serviteurs une pluie de roses : bienfaits de nature matérielle aussi bien que grâces de toutes sortes, en proportion des requêtes de ses clients.

Le croira-t-on ? Il n'y a guère plus de trois ans que son

culte est établi dans le village cosmopolite de l'Ouest canadien, dont une partie des habitants ne partage même pas notre foi, et voilà que, pour fêter l'anniversaire de sa Canonisation, de sept à huit mille pèlerins — pour ne point exagérer — se sont réunis de tous les points de la Saskatchewan autour de son sanctuaire !

Dès le samedi, 2 juin, une trentaine de Slovaques étaient accourus d'une région du sud du diocèse de Régina. Le train amena en outre une foule d'Allemands du diocèse abbatial de Muenster, tandis que de ce territoire et d'ailleurs, nous arrivaient en auto des Hongrois, des Polonais et d'autres étrangers.

Un fidèle crut mieux faire en se conformant, lui, à l'ancienne tradition, d'après laquelle pèlerinage et pénitence sont deux mots à peu près synonymes. Il fit à pied les 50 milles qui séparent Saint-Briex de Wakaw ! Parti le samedi après-midi, il atteignit le sanctuaire comme on allait y dire la messe du pèlerinage. Pour quiconque connaît la foi et l'esprit de sacrifice qui distinguent les Français restés chrétiens, inutile d'ajouter que ce courageux jeune homme appartient à leur nationalité.

Les fêtes commencèrent par une procession aux flambeaux qui ne se termina qu'à dix heures du soir, et fut suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, puis, pour les sept ou huit prêtres étrangers déjà arrivés, par des confessions sans nombre jusqu'à onze heures et quart.

Il serait difficile de décrire cette scène si impressionnante de 2,000 personnes environ, défilant, dans le silence de la nuit, le long des rues du village et faisant retentir les échos d'alentour d'une adaptation de cantique de Lourdes : un vibrant salut à la Petite Fleur de Jésus remplaçant l'Ave à Marie.

Dans la maison de Dieu, le soubassement de la future basilique, une véritable pluie de roses qui paraissaient se détacher du plafond, ne pouvait manquer d'inspirer un saisissement des plus significatifs à ceux qui connaissent les promesses de Sainte Thérèse.

Une quinzaine de prêtres, le matin du dimanche, arrivés d'autant de points du territoire non seulement pour prendre part aux cérémonies, mais surtout pour entendre les confessions des milliers de pèlerins qui voulaient parfaire leur grand acte de foi par une bonne communion.

Huit confessionnaux improvisés fonctionnèrent continuellement des heures et des heures, et il fallait voir l'empressement des pauvres affamés de pardon pour se faire une idée du bien qui se fait à Wakaw. L'auteur de ces lignes n'est plus jeune : il passe même pour un vieillard. Il doit pourtant avouer que de sa vie il n'avait vu chose pareille. Ce n'est pas une figure de rhétorique que d'affirmer que les confessionnaux étaient

littéralement assiégés. De quelles industries n'usait-on pas pour réussir à succéder immédiatement au pénitent qui sortait.

Pendant ce fatigant, mais consolant ministère de réconciliation avec Dieu, le directeur du sanctuaire causa à tous une petite distraction. Accompagné d'une jeune canadien-français de Richard, il s'avança dans le bas du choeur, et le présenta aux assistants comme un tout récent miraculé de la Petite Sainte, comme il aime à appeler la patronne de sa paroisse. Atteint de consommation, le jeune homme avait été condamné par deux docteurs dont l'un était protestant, mais n'en signa pas moins l'attestation officielle de l'état du patient. Or, celui-ci ayant promis de faire un pèlerinage à Wakaw s'il pouvait éviter la mort qu'on lui faisait entrevoir à brève échéance, se trouva complètement guéri pendant une nuit.

Les hommes de science n'en pouvaient croire ni leurs yeux ni leurs oreilles ! Merci donc encore une fois à la grande Thaumaturge de Lisieux et ....de Wakaw.

Puis l'on reprit l'empressement à se présenter au tribunal de la pénitence. C'est qu'on avait peur, étant donné l'extraordinaire affluence des fidèles, de ne pouvoir communier avant la grand'messe, qui fut célébrée en plein air par le T. R. P. Peter, O. S. B., vicaire général de Muenster, assisté comme diacre du R. P. Le Chevalier, O. M. I., de Duck Lake, et comme sous-diacre d'un excellent prêtre hongrois, curé de Stockholm.

Le curé hongrois donna, au profit des gens de sa nationalité, un sermon que je ne puis qualifier, mais qui devait être excellent, s'il faut en juger par l'extraordinaire avidité avec laquelle ses compatriotes paraissaient dévorer la moindre de ses paroles.

Le célébrant donna lui-même en allemand une très claire instruction ; le sermon français, très substantiel et d'une éloquence réelle, eut lieu l'après-midi dans l'église même, pendant que M. Burrell rendait ailleurs le même service aux pèlerins de langue anglaise.

Un petit détail à ce propos dira l'extraordinaire affluence des pèlerins. La future église de Wakaw aura, et son soubassement actuel a déjà, pas moins de 150 pieds de long sur 55 dans sa plus petite largeur — assez beau vaisseau, on le voit. Eh ! bien, les pèlerins de langue française ne purent s'y caser tous pour entendre le prédicateur, mais un bon nombre durent rester dehors et de là essayer de saisir autant qu'ils purent des paroles de M. Louison, curé de Domrémy.

Puis ce fut la procession du Saint-Sacrement à travers la ville, à l'ébahissement des protestants de la place, ahuris à la vue de ces phalanges si serrées de "catholiques romains", qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas si nombreux en Saskatchewan !

Je dois me borner maintenant à constater, avec le recueillement de ceux qui prirent part à cette fête, la splendeur des bannières, la richesse du dais et des ornements sacerdotaux, mais surtout le si touchant spectacle des quatre privilégiés portant la statue de Sainte Thérèse, précédée de petites filles en blanc.

Puis, avant de dire au revoir à son sanctuaire, on vénéra ses reliques, on se rendit au nouveau Calvaire, on s'attarda le plus qu'on put, comme si l'on ne pouvait se résigner à quitter ces lieux bénis. Enfin, un à un ou par groupes de paroisses, les 1950 autos, qu'on dit y avoir comptées, reprirent le chemin qui les avait amenées.

C'était un beau jour de plus dans la vie, un véritable sourire du Ciel qui avait réjoui bien des coeurs.

A.-G. MORICE, O. M. I.



## LA PREMIERE MESSE AU CANADA

La Commission des monuments historiques du Canada vient de faire ériger à l'Ile-aux-Caudres, au diocèse de Chicoutimi, une grande croix en granit blanc pour commémorer la première messe célébrée dans notre pays. Une plaque de bronze porte l'inscription suivante : "Le 6 septembre 1535, Jacques Cartier fit ancrer près d'ici ses trois vaisseaux : La Grande Hermine, La Petite Hermine et L'Emérillon, il explora l'île et la dénomma l'Ile-au-Coudres. Le lendemain, après avoir entendu la messe, il en prit possession au nom du Christ et du Roi. Ce fut la première messe sur le sol canadien dont l'histoire fasse mention."



## CONVERSION ET CONFESSION

Nous trouvons dans la "Nouvelle Revue Théologique" de juin 1911 ces notes importantes et pratiques empruntées au R. P. A. Lehmkuhl, S. J. :

"Pour un membre certainement non baptisé d'une famille hérétique il ne faudrait pas, lors du passage à la véritable église, procéder successivement 1. à la confession, 2. à l'abjuration suivie de la profession de foi et de l'abjuration "in foro externo", 3. au baptême, 4. à l'absolution sacramentelle. Un tel processus n'est à suivre que si l'on a des doutes sur l'existence ou la validité d'un précédent baptême.

"Certes la confession est en toute hypothèse une salutaire humiliation propre à disposer l'âme au baptême. Toutefois le confesseur se rendrait coupable s'il l'imposait. Car pour recevoir le baptême sans condition il suffit à l'adulte d'avoir, avec

la foi, le repentir de ses péchés personnels, le désir d'être baptisé. L'absolution au "for externe" n'aurait aucun sens pour quelqu'un qui est encore étranger à ce for.

"En fait de profession de foi et d'abjuration il n'est besoin de rien ajouter aux formules rituelles du baptême solennel des adultes.

"Le prêtre qui donnerait l'absolution sacramentelle immédiatement après le baptême conféré sans condition se rendrait coupable d'une faute grave. N'y aurait-il pas dans son acte une sorte de "fictio sacramenti", faute de matière requise ? Il agirait un peu comme celui qui prononcerait les paroles de la consécration sur un calice ne contenant que de l'eau.

"Les péchés antérieurs au baptême ne sauraient être remis par une absolution sacramentelle. Seul le baptême les efface. Reste-t-il après le baptême un péché véniel non pardonné, faute de repentir suffisant, c'est encore en vertu du baptême que ce péché sera remis quand les dispositions du sujet seront devenues meilleures. Vainement, pour faire porter l'absolution sur des péchés certainement commis avant le baptême, augurerait-on du fait qu'on soumet bien à l'absolution des péchés déjà absous ou qui peuvent être remis sans recourir au sacrement de pénitence. La différence entre les deux cas est grande. Il faut d'autant plus tenir compte de cette différence que le pouvoir d'absoudre ne s'exerce, sauf pour les mourants sans connaissance, que conjointement avec celui de punir, d'imposer une satisfaction."



## L'AIDE AUX MISSIONS

S. G. Mgr de Guébriant, supérieur général des Missions Etrangères de Paris commentait récemment à une exposition missionnaire à Nancy cette parole de Benoît XV, reprise par S. S. Pie XI : "Il faut que les fidèles se rendent compte du devoir sacré qui leur incombe d'aider les missions.... c'est là une de leurs obligations les plus importantes."

"Singulier mot d'ordre, dira peut-être quelqu'un ! A l'heure où la religion attaquée de toutes parts, a tant à faire pour défendre les positions acquises, n'est-il pas pour elle plus urgent de concentrer ses forces pour la défensive au lieu de les disperser dans l'offensive ?" C'est ainsi que raisonne la prudence humaine. Mais ce n'est pas sur de tels calculs que l'Eglise catholique a jamais basé les directions qu'elle donne à ses enfants. Ce qui la frappe, c'est le scandale d'un milliard de païens, presque les deux tiers de l'humanité qui, dix-neuf cents ans après le passage de Jésus-Christ sur la terre, vivent encore comme s'il n'avait jamais existé. Elle se demande si la suprême volonté du Christ a été accomplie, si du moins l'effort

fait pour l'accomplir répond à ce qu'elle exige des chrétiens. Et elle s'effraye de la disproportion qu'elle constate. C'est de l'apostolat qu'est née la chrétienté. C'est de l'apostolat qu'elle doit vivre. Si la religion s'est affaiblie là où elle a longtemps régné, n'est-ce pas parce qu'elle a renoncé trop tôt au rayonnement de l'apostolat lointain ? Peut-on espérer que s'éteignent les scandales dont l'Eglise est affligée çà et là dans le monde, si les chrétiens tolèrent le plus grand de tous, la prédominance infiniment prolongée dans le monde des cultes païens ? Voilà ce que dit l'Eglise. Et l'Eglise conclut : Advienne que pourra ! Le devoir d'abord ! L'obéissance à l'ordre du Christ ! L'Evangile annoncé partout ! L'offensive sur toute la ligne de front, et plus les païens se convertiront, mieux les chrétiens seront défendus."

---

✠

### MON SERVANT DE MESSE

---

Charles est mon petit ami. Chaque matin, à genoux près de moi, il me sert la messe et, quand j'ai communié, il récite son Confiteor pour recevoir à son tour Jésus, immolé sur l'autel. Pour avoir le bonheur de servir à l'autel il fait, non sans hésitation parfois, le sacrifice de quitter son petit lit à une heure très matinale. Si on le privait de cette faveur, il serait bien mari. Et pourtant, à l'entendre répondre au bas de l'autel, réciter en toute hâte le Confiteor ou le Suscipiat qui suit l'Orate fratres, ou les prières précédant la Préface, on croirait que Charles accomplit une corvée ennuyeuse et trop longue, tant il y met de hâte, tant le ton est brusque ou dégagé. Pas mal de syllabes restent dans la gorge, des mots entiers parfois sont avalés sans être prononcés ! Mais c'est du latin ; cela n'a pas d'importance, se dit Charles, et le bon Dieu comprend toujours. Insouciance bien de son âge : il a dix ans. Routine compréhensible : il sert la messe tous les jours. Puis il lui est arrivé de servir la messe d'un prêtre très nerveux et qui disait la messe très vite.

Charles, lui dis-je avant-hier, après la messe, Charles, sais-tu qu'au pied de l'autel, en récitant ton Confiteor, tu demandes pardon au bon Dieu, pour toi et pour tous les fidèles que tu remplaces ? Ne crois-tu pas qu'il faudrait t'adresser à lui avec plus de respect ? Si un pauvre incrédule t'entendait, croirait-il que tu parles à ton Père du ciel, infiniment bon, pour reconnaître que tu l'as offensé et lui dire ton respect ? — Je n'y pensais pas, dit Charles.

Avant la Préface, tu dis en latin, c'est vrai, mais sûrement tu dis au bon Dieu que tu penses à lui, et tu réponds au prêtre qu'il est bien juste de remercier Dieu en célébrant ses bienfaits.

Ne penses-tu pas qu'il conviendrait de dire ces choses plus posément, en attendant que le prêtre ait lui-même achevé sa phrase ? — Charles rougit avec un sourire.

Et puis, Charles, tu sais bien que la messe, c'est le renouvellement du sacrifice de la Croix. Toi et moi offrons ensemble à l'autel à la fois la plus belle prière, nous faisons en l'honneur de la sainte Trinité la plus admirable action que l'on puisse imaginer. Ne te semble-t-il pas que nous devons essayer, moi de dire la messe, toi de la servir, avec un grand respect, témoigné même par nos paroles et par nos gestes ? — Charles acquiesça d'un signe de tête.

Charles, ne voudrais-tu pas qu'un protestant, nous voyant tous deux à l'autel, toi et moi, se dise : Pour sûr, ils croient que Notre Seigneur est là présent ! et qu'il soit ainsi amené à estimer davantage la messe et la sainte Eglise ? D'ailleurs, en servant la messe avec négligence, tu diminues la piété de plusieurs de ceux qui y assistent ; en y mettant plus de soin, Dieu sait combien de fois tu aiderais une personne à mieux prier. Charles, ne voudrais-tu pas faire ce plaisir à ce Jésus, qui se donne à toi tous les jours dans la sainte communion et te permet de la servir à l'autel ? — Charles a répondu timidement : "Oui, Père." — Il est parti un peu songeur.

Hier et aujourd'hui, Charles a ralenti sa course dans la prière ; son ton s'est fait respectueux, plusieurs de ses gestes ont été moins brusques. Il a compris. La messe quotidienne a cessé d'être pour lui une occasion de se familiariser jusqu'à la négligence avec les choses saintes ! Chaque jour à l'autel sa foi va s'affermir et peut-être vont grandir les germes de la vocation, le désir d'offrir ce sacrifice qu'aujourd'hui il sert en comprenant mieux le grand honneur de "servir la messe." Combien de servants de messe ont imité l'insouciance de Charles et pourraient suivre son nouvel exemple !

"Le Messager du T. S. Sacrement."



### LETTRE DU MANITOBA

*M. l'abbé Lionel Groulx, directeur de "l'Action canadienne-française", au cours d'un récent voyage d'études au Manitoba, a adressé une très intéressante lettre à sa revue. Nous la reproduisons avec plaisir.*

Saint-Boniface, 4 juin 1928.

Monsieur Antonio Perreault, avocat,  
Montréal.

Cher Monsieur Perreault,

Cette lettre, la première que je vous écris depuis mon départ de Montréal, vous arrivera quelque peu en retard. Je vous réservais mes impressions d'ensemble sur le Manitoba fran-

çais. Et vous savez mon modeste enthousiasme pour cette sorte de voyageurs qui, rien qu'à respirer l'air d'un pays, entassent observations et statistiques, et devinent la psychologie d'un peuple derrière les fenêtres d'un wagon-lits. J'ai voulu attendre, voyager, étudier, voir de près le pays et les gens avant de me risquer à quelques jugements. Pardonnez-moi donc ce retard que m'auront commandé la prudence et la loyauté.

Parlons d'abord du pays. Comme il nous change de nos horizons québécois ! Chez nous le paysage est limité et complexe. Sauf en de rares endroits, et par exemple, au bord de quelques lacs ou du fleuve, le regard embrasse sans peine l'horizon. Un peu partout, des collines et des montagnes, une lièze de forêt, des agglomérations humaines, le viennent fermer. Dans cet horizon ou cet espace, les éléments de géographie physique et humaine pullulent et s'entrecroisent. L'oeil perçoit la multiplicité des activités agricoles, industrielles et commerciales emmêlées les unes aux autres. Rien de tel au Manitoba. Les agglomérations urbaines, les villages sont rares ; la campagne, avec ses habitations clair-semées, apparaît presque déserte. Un élément géographique s'impose à l'oeil avec force et domine tout : la prairie. J'ose presque dire : Sa Majesté la Prairie ! Vraiment elle a l'imposante saennité d'une souveraine. Aux abords même de Winnipeg, le regard s'enfuit du côté de l'ouest vers des espaces illimités, horizons fuyants où dansent, entre ciel et terre, des bosquets de mirage. Voici bien la prairie occidentale, immense surface plane, d'un sol couleur d'encre, à peine rayé deci delà de chétives lièzes d'arbres. Souveraine, elle l'est en vérité, tellement elle commande à la vie économique et politique de ce jeune peuple. Tous, presque haletants, guettent, d'une année à l'autre, les enfantements de son sol. Que demain le blé soit abondant ou fasse défaut et c'est la vie de la province entière qui s'en trouve fortifiée ou désarticulée. En ce début de juin, l'immense surface se déroule presque uniformément verte : le blé en pousse, beau, plein de promesses, comme on ne l'avait vu depuis longtemps, commence d'onduler sous le vent. Tout ce paysage et cet espace vous jettent la sensation d'une richesse formidable, d'un pays fabuleux. Il suffit de songer que ce vaste réservoir de blé s'étend ainsi jusqu'aux Rocheuses, sans interruption, sur une largeur de 500 à 600 milles.

Quelle part de cette richesse détiennent les gens de notre race ? Vous savez que, sur les 700,000 habitants du Manitoba, ils comptent pour 45,000. De ce chiffre si vous déduisez les quelques 6,000 Canadiens français de la ville de Saint-Boniface, puis 2,000 à 3,000 autres répartis dans Winnipeg, Brandon et Le Pas, il reste que les sept-neuvièmes de nos gens sont fixés

sur la terre. Observez toutefois que cette arithmétique ne donne que bien imparfaitement l'idée de leur force. Pour rendre justice à la vitalité du groupe manitobain, il importe de la regarder vivre dans le cadre de ses institutions paroissiales et nationales. La paroisse n'a guère d'existence civile en ce pays d'Ouest; il n'y faut voir qu'une entité canonique. Mais l'action du clergé et l'esprit canadien-français en ont fait une réalité sociale et un foyer de vie qui l'emportent de beaucoup, par ses activités et sa puissance de liaison, sur tous les autres cadres administratifs officiels, y compris la municipalité. Et, par exemple, l'école manitobaine, bien qu'étroitement dépendante de la municipalité qui l'organise et la soutient, nous apparaît dans les centres canadiens-français, avec un caractère beaucoup plus paroissial que municipal. Or, notez que les 45,000 Canadiens français du Manitoba (dont 33,000 dans le diocèse de Saint-Boniface et 12,000 dans le diocèse de Winnipeg) forment à eux seuls 40 paroisses presque exclusivement françaises (13 paroisses dans la diocèse de Winnipeg et 27 dans le diocèse de Saint-Boniface), et qu'on les trouve, en proportions variables, dans 9 paroisses anglo-françaises et dans trois paroisses françaises et flamandes. Beaucoup des paroisses canadiennes-françaises sont contigües les unes aux autres, particulièrement dans la vallée de la Rivière Rouge, en sorte qu'elles font se dérouler sur la carte un véritable pays français. Car il convient d'agrandir en nos esprits les territoires fort limités qu'évoque pour nous du Québec, le mot "paroisse"; au Manitoba où les propriétés agricoles sont fort étendues, la terre normale d'un fermier se constituant le plus souvent d'une demi-section, — et la section étant de 640 acres, — chacun peut supputer la large superficie d'une paroisse de cette région, pour peu qu'elle se compose, et ce sont les mains vastes, de 60, 80 ou 100 propriétaires. J'eusse voulu vous dire l'exacte portion du territoire maintenant détenu par les Canadiens français. Sur ce point, les statistiques font défaut; on me les dit peu faciles à établir, n'y ayant presque point de territoires paroissiaux où ne se rencontrent des enclaves d'allogènes. C'est dommage: un tel relevé permettrait de suivre, avec plus de précision, les avances ou les reculs des nôtres et nous fourniraient aussi quelque aperçu sur leur avoir immobilier.

Les renseignements abondent davantage sur la vie française de ces Manitobains. A un homme qui vient de l'observer pendant près de trois semaines, sans se flatter toutefois d'avoir tout vu ni tout saisi, cette vie apparaît singulièrement attachante. De tous les groupes français de l'Amérique du Nord, le groupe du Manitoba est peut-être celui où un Québécois se sent le moins dépaysé. Nul n'a gardé davantage l'esprit de la vieille pro-

vince, son parler et son accent, la bonhomie, le simple et clair visage de nos ruraux, le type physique de la race. Autre intérêt, et si vous le préférez, autre charme : dans le milieu des dirigeants, vous ne rencontrez guère sur les problèmes vitaux de la nationalité, l'attitude d'inconscience ou l'indifférence superbe dont se targue volontiers notre monde snob. Ici, une langue est restée langue vivante, et c'est elle qui parle langue française, école, droits nationaux, avenir ; l'on s'entretient de ces grandes réalités comme de questions actuelles où se mêle la vie de tous. Sans doute, sur ces questions, les opinions se font nuancées et parfois diverses. Au Manitoba français, comme en tous les groupes ethniques en lutte pour leur survivance, on trouve, et s'opposant l'une à l'autre, les deux écoles classiques : celle de la fermeté et de l'intransigeance batailleuse et celle de la prudence et des méthodes conciliantes. Cette poignée de Français se laissent diviser, à certains moments, plus qu'il ne convient, par la passion politique, laquelle, ici comme ailleurs, s'allume à des querelles de mots et de cadres, beaucoup plus qu'à des idées ou à des méthodes divergentes de gouvernement. Mais l'on ne citerait peu d'heures de crise où les intérêts collectifs menacés n'ont fait prédominer dans le cœur de tous l'intérêt national sur l'intérêt politique. L'idée nationale, on la découvre, à l'état de préoccupation ardente, dominante, dans les réunions ou congrès, dans beaucoup d'institutions d'enseignement, dans les leçons prodiguées à l'enfance et à la jeunesse, dans la "Liberté" de Winnipeg, l'un des journaux les mieux rédigés de notre presse indépendante, et même dans ce que j'appellerais les propos de famille, causeries de boudoir ou de salon où il n'est pas de bon ton d'ordinaire d'aborder les sujets austères. C'est au point qu'au Manitoba français l'on peut dire de la question nationale qu'elle est devenue une question populaire.

Ce résultat magnifique à qui l'attribuer ? En premier lieu, et d'un consentement unanime, au clergé canadien-français, l'un des plus actifs et des plus respectés de notre pays et qui a eu ce rare bonheur de n'être jamais gouverné que par de grands évêques. Par le clergé canadien-français, entendez l'archevêque de Saint-Boniface, le clergé paroissial, les congrégations religieuses d'hommes et de femmes, ardentes ouvrières du salut commun, et notamment les couvents, les académies, le juniorat des Oblats, le collège des Jésuites de Saint-Boniface, qui préparent des chefs religieux et laïcs. Il n'est pas d'aveu plus fréquent sur les lèvres des Manitobains français que celui-ci : "Sans notre clergé nous ne serions rien !" Ce clergé s'occupe activement des intérêts nationaux de son petit peuple, non pas, comme on l'en accuse quelquefois, et comme l'ont répété quelques-uns des nôtres fort étourdiment, parce qu'il subordonne la race à

la foi. Ce qu'il fait pour les siens, il le fait pour tous les groupes ethniques du Manitoba, persuadé que, pour conserver leur foi à ces déracinés, la méthode efficace c'est beaucoup moins de les angliciser à coups de "big stick", que de les rattacher le plus possible à toutes leurs traditions.

La vitalité française de nos frères manitobains, il convient aussi d'en faire hommage à l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba qui a son siège social à Saint-Boniface. Fondée en 1916, au lendemain de la loi Norris-Thornton qui confisquait les miettes de liberté consenties à l'enseignement du français par le règlement Laurier-Greenway, l'Association d'éducation a pu constituer, aux mains d'hommes qui surent allier la prudence à la ténacité, une véritable puissance. De par la volonté populaire, elle est en quelque sorte le ministère des intérêts canadiens-français au Manitoba, et un ministère qui, pour n'avoir rien d'officiel, ne laisse pas d'impressionner, par son influence grandissante, jusqu'au monde officiel. L'Association d'éducation n'a pas seulement déterminé, puis organisé la résistance contre la loi Norris-Thornton; pas seulement fouetté, éveillé le sentiment national; elle a suscité au Manitoba l'effort positif, la volonté constructive qui, depuis quelque vingt ans, paraît animer, d'un bout à l'autre du Canada, nos résistances françaises. Ce que la loi oppressive a détruit ou prétendu détruire, l'Association l'a voulu maintenir ou reconstruire, convaincue qu'en ce bas monde il n'y a de vie et de justice que pour les forts, pourvoyant à leur existence et à la défense de leurs droits. Et voici donc qu'à côté du Bureau d'éducation de l'Etat, fonctionne activement le Bureau d'éducation de l'Association, lequel est en train de parachever tout un système d'enseignement français, beaucoup moins en marge de la loi, comme l'on dit ici, qu'à travers les mailles de la loi. Car l'école où ce système s'établit, n'est ni une école libre, ni une école séparée, c'est proprement l'école publique de la municipalité et de l'Etat, bénéficiaire des octrois municipaux et législatifs. Cet enseignement a son programme, son inspectorat, ses examens, on peut même dire qu'il possède son embryon d'école normale pour la formation de ses institutrices bilingues. A côté de l'Ecole Normale de l'Etat, le visiteur des écoles canadiennes-françaises, délégué de l'Association d'éducation, donne aux aspirants instituteurs bilingues, des leçons de pédagogie et d'apologétique. Ces leçons, il les répète, au cours de l'année, devant des groupes d'institutrices réunies en conférence pédagogique. Grâce à une intelligente initiative partie du Manitoba, les institutrices catholiques des trois provinces de l'Ouest forment en outre une Ligue qui a son organe, un Bulletin vivant qui diffuse, lui aussi, de la doctrine spirituelle et de la pédagogie. Vous di-

rai-je que, pour grouper et discipliner tous les soutiens de l'école française, l'Association d'éducation a suscité une "Association des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba" et une "Association des instituteurs de langue française" ? Pour se former un personnel scolaire compétent, l'Association d'éducation prit encore l'intéressante initiative d'un système de prêts qui permet à normaliens et normaliennes de suivre à bon compte les cours de l'École normale de Winnipeg.

Mais j'entends votre question : où donc l'Association trouve-t-elle les ressources nécessaires au fonctionnement de tous ces organismes qui comportent, cela va de soi, un siège social et un secrétariat permanent ? Elle les trouve dans la bourse de tous les Manitobains français, fermiers et ouvriers pour la plupart, qu'à une date fixe elle appelle à verser leur obole au denier national. Et l'obole, pour être quelque peu variable, d'année en année, et fournie, qu'on ne l'oublie pas, par un peuple d'à peine 45,000 âmes, l'équivalent d'une petite ville du Québec, cette obole a mis néanmoins l'Exécutif de l'Association en état de faire face à ses grandes et multiples tâches. C'est d'ailleurs le sentiment commun au Manitoba que la persécution de 1916, loin de dissoudre les énergies, les a réveillées, tonifiées, et que l'école française, pour précaire que reste sa condition, n'a jamais été ni plus robuste, ni plus efficace. En fait, dans les milieux canadiens-français homogènes, où la population peut décider du choix des commissaires, et ceux-ci du choix des maîtres et maîtresses, l'école publique n'est rien d'autre qu'une école catholique et canadienne-française. (A suivre.)



### NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

— M. l'abbé J.-A. Normandeau, desservant d'Aubigny, est nommé curé de Keewatin et Norman, Ont., en remplacement de M. l'abbé J.-O. Lizotte, démissionnaire pour raison de santé.

— M. l'abbé J.-A. Beaudry, missionnaire colonisateur depuis un an et demi, retourne à sa paroisse d'Aubigny.

— M. l'abbé Ulysse Forest, curé de Dryden, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Vassar, avec mission de South Junction et autres. La mission de Marchand, jusqu'ici desservie de La Broquerie, est rattachée à Woodridge, dont M. l'abbé Oscar Bouvet demeure curé.

— M. l'abbé Donat McDougall, vicaire à Sioux Lookout, est nommé curé de Dryden.

— M. l'abbé Armand Moreau, vicaire à Woodridge, est nommé vicaire à Sioux Lookout.

— M. l'abbé Adélarde Couture est nommé vicaire à Sainte-Agathe.

— M. l'abbé Jean-Marie Gagné, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Saint-Georges.



## A PROPOS DE BÉNEDICTIONS

De "l'Ami du Clergé"

Q. — 1. Quand, après la formule de bénédiction d'un objet, le Rituel ajoute : "Aspergatur aqua benedicta", est-ce une question de validité ou de licéité ?

2. — Quand on a le pouvoir d'indulgencier un objet par un simple signe de croix, faut-il dire en même temps : "In nomine Patris et Filii, etc. ?"

R. — Ad. I. D'après l'enseignement des liturgistes, chaque fois qu'à la fin de la formule de bénédiction d'un objet le Rituel prescrit d'asperger celui-ci d'eau bénite, l'aspersion doit être considérée, concurremment avec les prières marquées, comme cause efficiente de la bénédiction : "Haec aspersion, dit de Herdt, cum precibus ad benedictionem ut causa efficiens benedictionis concurrat, qua res precibus et simul aspersione benedicuntur."

C'est donc, jusqu'à décision contraire de la S. C. des Rites, une question de validité. Mais il n'est pas nécessaire que l'eau bénite atteigne physiquement les objets.

Ad. II. Lorsqu'un prêtre, muni des facultés nécessaires, veut v. g. appliquer à des objets de piété les indulgences apostoliques, à des chapelets les indulgences des PP. Croisiers, ou encore bénir des médailles-scapulaires, il suffit que, sans même prononcer aucune parole, il fasse de la main un signe de croix sur ces objets, avec l'intention de les bénir et de les indulgencier. (S. C. des Indulg., 7 janv. 1883; S. C. du St-Off., 16 déc. 1910.) Sur les médailles-scapulaires, il faut faire ainsi autant de signes de croix que ces médailles doivent remplacer de scapulaires. (S. C. du St-Off., 16 déc. 1910).



## LE DRAPEAU NATIONAL DES CANADIENS-FRANCAIS

Le drapeau d'azur, illustré de lis aux quatre coins, c'est l'étendard, célèbre et vénéré, de Carillon : Carillon, la victoire nationale, presque légendaire, et que le peuple a toujours regardée comme miraculeuse; la victoire, où, le 8 juillet 1758, sur les bords du lac Champlain, Montcalm, avec 3,600 Canadiens, mit en déroute 15,000 Anglais; la victoire qui résume aujourd'hui, pour les Canadiens français, tout l'héroïsme et la gloire des ancêtres. Oui, le drapeau bleu, rapporté de Carillon par le Père Béré, aumônier des troupes, suspendu comme un trophée

à la voûte des Récollets de Québec, sauvé providentiellement de l'incendie qui dévora cette église en 1796, aujourd'hui gardé par l'Université Laval, ce drapeau bleu, fleuri de lis, avait bien le droit de reparaître au grand jour et de flotter sur le Canada français, comme drapeau national.

Il reparaît, chargé de la croix blanche dont la France de jadis orna ses oriflammes et qui marquait les étendards de la mère-patrie, brûlés par le chevalier de Lévis, en 1760. Il reparaît orné de la feuille d'érable, que les colons primitifs adoptèrent comme emblème et qui rappelle aux Canadiens français qu'ils furent les premiers occupants de ce pays. Il reparaît enfin, scellé du Sacré Coeur.

François VEUILLOT



## BIBLIOGRAPHIE

“Valiant La Vérendrye”, par Mlle Irène Moore. — Sous ce titre Mlle Irène Moore, du personnel du “Leader” de Régina, a publié l’an dernier un livre très intéressant sur La Vérendrye, le découvreur de l’Ouest canadien. Ce volume de près de 400 pages résume à peu près tout ce qui a été écrit sur le héros. Il est fait dans un très bon esprit. On sent un véritable souffle d’enthousiasme dans la narration des faits et gestes, tout en suivant avec soin les données de l’histoire.

“La Langue française”, par M. le chanoine Charron, supérieur du Séminaire de Rimouski. — Ce tract expose les principales raisons que nous avons, nous Canadiens français, de conserver notre langue; les arguments sont présentés dans un style savoureux et plein d’humour. C’est une excellente brochure. On la lira avec intérêt et profit. On s’en servira en maintes occasions opportunes. Prix : 10 sous. En vente à l’Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

“La Formation technique”, par le R. P. Fontanel, S. J. — Que faire des élèves qui achèvent leurs études ? Grave question. Tous l’avouent : il sort de nos collèges commerciaux trop de jeunes gens qui vont être commis ou comptables au rabais; il sort des collèges classiques trop de candidats à la médecine et au droit. Ces carrières sont encombrées, elles n’offrent pas d’avenir. Par contre, on se plaint qu’il n’y a pas assez de sujets d’élite, ayant reçu une formation générale, qui se dirigent vers l’agriculture et les métiers. Par entraînement ou préjugé, on se destine au commerce ou aux professions libérales, sans savoir si l’on aboutira. Il faudrait donc changer cette orientation.

C’est ce que soutient le R. P. Fontanel dans cette brochure très opportune. Un homme de grande autorité adressait dernièrement à l’auteur ce bel éloge : “Votre brochure sur la Forma-

tion technique m'a procuré une belle et bonne lecture. Elle est extrêmement au point, dans son fond et dans ses à-côté, dans l'idéal qu'elle propose, les lacunes, les causes, les remèdes qu'elle fait connaître. Parfaite votre suggestion de diriger vers l'école technique les gradués du cours classique. Je voudrais que votre brochure fût répandue par milliers dans le peuple, les collèges, etc."

Cette brochure ne se vend que 25 sous l'unité dans les librairies et à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal. Des conditions spéciales sont faites pour des quantités plus considérables.

Profitons de cette occasion pour recommander d'autres publications de l'École sociale populaire, également très opportunes : L'Enseignement agricole d'hiver, par M. Albert Rioux ; le Cinéma, par le notaire Oscar Hamel ; la Crise protestante, par le R. P. Adélarde Dugré, S. J. Ces brochures se vendent 15 sous l'exemplaire à l'adresse donnée ci-dessus et dans plusieurs librairies.



### DING ! DANG ! DONG !

— Les grandes veilles font perdre les matinées des jours suivants et, avec celles-ci, bien des occasions de servir Dieu. Le lever matin sert à la santé et à la sainteté.—Saint François de Sales.

— Le 19 août, fête de la solennité de l'Assomption de la Sainte Vierge, la grand'messe a été chantée à la cathédrale par le R. P. Joseph Beaupré, S. J., assisté comme diacre et sous-diacre de ses deux frères prêtres et religieux, le R. P. Jean-Baptiste Beaupré, O. M. I., et le R. P. Marcien Beaupré, S. J. Tous trois sont enfants de Saint-Boniface et anciens élèves du collège. Le sermon a été prononcé par un autre enfant de la paroisse, le R. P. Alfred Bernier, S. J.

— M. l'abbé Gustave Couture, enfant de Saint-Boniface et élève du Grand Séminaire d'Edmonton, a été fait sous-diacre dimanche, le 19 août, par S. G. Mgr l'Archevêque dans la chapelle de l'archevêché.

— S. G. Mgr Louis Rhéaume, O. M. I., évêque de Haileybury, a annoncé que la cathédrale de cette ville, détruite par un incendie en octobre 1922, sera reconstruite.

— Le 24 août dernier, S. G. Mgr J.-A. Papineau, nouvel évêque de Joliette, a reçu la consécration épiscopale dans sa cathédrale.

— M. l'abbé Charles Lamarche, curé de Saint-Stanislas de Montréal, a été nommé évêque de Chicoutimi. Le nouvel évêque

a fait le voyage de l'Ouest avec l'Université de Montréal en juillet dernier.

— Les Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. viennent de construire un vaste et magnifique Jardin de l'Enfance, qui portent le nom de leur fondateur, Mgr Langevin.

— La paroisse de Holy Cross vient de construire une magnifique école paroissiale, où des Soeurs Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de l'Académie Saint-Joseph, vont enseigner.

— Le 9 septembre S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre au scolasticat de Lebret, Sask., le R. P. Maurice Dussault, O. M. I., enfant de Saint-Boniface.

— Les Rdes Soeurs Grises de Sainte-Anne des Chênes ont agrandi leur couvent et elles font la classe aux garçons dans la partie nouvelle.

— Le R. P. Alphonse Fiset, C. SS. R., a remplacé le R. P. J.-B. Néron, C. SS. R., comme vicaire de la paroisse de Sainte-Anne des Chênes. Un nouveau missionnaire est arrivé dans la personne du R. P. Isidore Dubé, C. SS. R.

— Le R. P. Euclide Gervais, S. J., a remplacé au collège le R. P. Joseph Béliveau, S. J., comme ministre et professeur de philosophie.

— A la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, le dimanche, 9 septembre, ont eu lieu dans les églises et chapelles du diocèse des prières spéciales pour nos frères persécutés du Mexique.

— Par un décret de la S. C. des Rites, en date du 14 mars dernier, le Souverain Pontife a accordé à l'univers la messe "Veni de Libano" de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et ajouté trois lectures nouvelles au troisième nocturne du bréviaire.

— M. l'abbé Edouard Barton, depuis trois ans curé de Sainte-Anne de Winnipeg, a été nommé curé d'Oak Lake.

— M. l'abbé William Duke, curé de la cathédrale de Saint-Jean, N. B., a été nommé coadjuteur avec future succession de S. G. Mgr Casey, archevêque de Vancouver.

— Du 2 au 4 septembre a eu lieu au Juniorat des Oblats une retraite fermée organisée par M. l'abbé A. d'Eschambault et prêchée par le R. P. L. Laplante, C. SS. R. Elle a réuni dix retraitants.



### R. I. P.

---

— Rde Soeur Coulombe, née Anna Béliveau, soeur de S. G. Mgr l'Archevêque, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à la Maison Provinciale de Saint-Boniface.

— Rde Soeur Elisabeth Quesnel, des Soeurs Grises de Montréal, ancienne supérieure de l'hôpital d'Edmonton, décédée à la Maison Mère de Montréal.

C.-E. Gaudette, Gérant

J.-A. Leduc, Sec.-Trés.

## La Crémèrie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, œufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

"ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE"

Etabli en 1906  
Autrefois à Norwood

TÉLÉPHONE 21 960

*AVIS — Nous sommes maintenant dans notre  
nouveau magasin, au numéro 296, rue Main*

## ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

FOURRURES, - emmagasinage, - réparations  
faites sur commande. - Nous achetons les  
fourrures brutes.

296, rue Main

Winnipeg

Téléphone 82 670

## A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les  
membres du clergé, que nous avons un département  
spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur  
:: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

200 ave Provencher

Saint-Boniface, Man.

Etabli 1911

TÉLÉPHONE 28 291

## J.-A. HEBERT

ASSURANCES — PLACEMENTS

201, Bank of Commerce Chambers

389, RUE MAIN

WINNIPEG

## Fourrures



Les nombreuses années d'expérience et le succès que nous rencontrons dans la confection des fourrures est une preuve évidente de l'entière satisfaction que reçoivent nos clients. Une visite de votre part sera hautement appréciée. Au besoin je pourrai aller voir les personnes de la campagne dans un rayon de 75 milles de la ville.

## Charles LANTHIER

Téléphone : 88 533

191, avenue Portage, Est

WINNIPEG

## THE WESTERN PAINT Co., Ltd.

Seule maison strictement canadienne-française

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb.

Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121, RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

## Maison-Chapelle

Saint-Boniface, Man.

JARDIN DE L'ENFANCE "LANGEVIN"

Pour garçons de 5 à 12 ans.

## The Winnipeg Trustee Company of Canada

W.-H. CROSS - - - *Président*  
H. CHEVRIER - - - *Vice-Président*  
M. J.-A.-M. DE LA GICLAIS, *Directeur-Gérant*

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.  
La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

## J. L. GUAY

**Entrepreneur général**

*En construction*: maison des gardes-malades de Saint-Boniface  
Couvent des Filles de la Croix de Saint-Adolphe, Man.  
Hôpital des Soeurs de la Charité et Jardin  
de l'Enfance de Gravelbourg, Sask.

**Saint-Boniface, Man. --- Gravelbourg, Sask.**

DEMANDEZ : —

TÉLÉPHONE: 86 667

**M. F. ST-PIERRE**

Meubles - Carpettes - Draperies - Etc.

**J. A. BANFIELD LIMITED**

492, RUE MAIN

WINNIPEG

**PELISSIER'S**  
**"COUNTRY CLUB"**  
**SPECIAL**

**UNE BONNE BIÈRE EXTRA**

Pour livraison chez vous, téléphonez à la Brasserie

41 111

On peut se procurer "Pelissier's Country Club Special" et  
"Golden Glow Ale" dans tous les salons de bière licenciés

**PELISSIER'S LTD., WINNIPEG**

Incorporé en 1927